

histoires vraies



Un bel été
pour préparer
la rentrée !

4-5

AJD Vacances,
un été réussi

6-7

L'«Emergence» d'un
nouvel établissement

8

La prévention
spécialisée

9

80 ans des AJD, un
invité très spécial !

10

Brocante :
40 ans déjà

AUTOMNE 2023 • n°65





Chères amies, chers amis,

Je suis enchantée de vous retrouver pour ce numéro de rentrée AJD ! Rentrée qui se veut très active au terme d'un bel été où « nos jeunes » ont pu profiter de vacances agréables grâce à l'implication enjouées des équipes d'animateurs. Vacances estivales qui néanmoins gardent toujours un versant éducatif, véritable marque de fabrique des AJD.

D'ailleurs, l'infinitude de la tâche d'éduquer qui incombe à l'adulte ne cesse d'alimenter les débats depuis les dernières émeutes impliquant bon nombre de jeunes mineurs « qui auraient dû être à la maison » a-t-on entendu dans les medias... !

Les AJD ont toujours attiré l'attention sur « la faillite éducative comme origine de la violence ». Le fondateur connaissait fort bien le sujet puisqu'il intervenait au sein des quartiers réservés aux mineurs dans les prisons.

Fatalisme, peur de demain, perte d'autorité et de crédibilité de l'adulte, déqualification et absence de reconnaissance des enseignants, relations conflictuelles intra conjugales, recompositions familiales et absence du « père », etc., sont autant d'écueils à une éducation réussie. Les parents ne savent plus comment faire pour éduquer leurs enfants. Ce qui est épuisant pour eux ce n'est pas de devoir toujours recommencer la même chose, mais c'est de ne pas

« Un enfant, c'est si petit, si léger.... Il nous faut nous pencher, nous abaisser jusqu'à lui... »

savoir comment faire autrement. La force de l'exemple parental est en berne, remplacée par des recettes vendeuses sur les réseaux sociaux considérés comme bien plus attrayants pour nos enfants !!

Nous avons tous eu quinze ans, vous rappelez-vous ? Cet âge où nous ne savions pas bien où nous en étions, nous éprouvions, par moments, une vraie panique en sentant que nous décrochions de l'enfance... Oui, rappelons-nous quand nous avons traversé nous-

mêmes ces années bizarres de l'adolescence, bizarres car un état intermédiaire, pas solide, pas rassurant et pas drôle tous les jours ! Et puis, il y avait nos parents qui nous agaçaient parfois aussi, mais qui étaient là ! Présence rassurante, même si elle nous énervait souvent ! Le soutien et l'amour de nos parents, grands-parents et de notre famille plus largement, nous permettaient de « grandir » de franchir les obstacles pour atteindre ce statut d'adulte tout autant attendu que redouté.

Les enfants et adolescents que nous accueillons dans nos maisons et dont nous vous parlons dans cette revue, n'ont pas tous cette chance. Ils n'ont pas de parents présents auprès d'eux et charge à nos éducateurs de les aider à passer sereinement de l'enfance à l'âge adulte.

Voilà pourquoi nous nous évertuons à organiser des séjours de vacances éducatives en été. Voilà pourquoi nous avons décidé de mettre en œuvre le nouveau service Émergence pour que nos « jeunes majeurs » deviennent des adultes autonomes. Voilà pourquoi nous nous battons chaque jour pour que les jeunes en errance trouvent enfin un ancrage affectif et constructif et se révèlent capables de surmonter l'absence de parents sur lesquels s'appuyer.

Le père Gounon nous écrit dans une histoire vraie : « *Un enfant, c'est si petit, si léger.... Il nous faut nous pencher, nous abaisser jusqu'à lui... C'est notre propre exemple qui apprend à l'enfant à mépriser tout ce qui est faible. Mauvaise éducation, d'un triste présage.* »

Éduquer : l'infinitude de cette tâche qui incombe à l'adulte, l'éducateur, ne cesse d'alimenter notre réflexion, car la société évolue, ni mieux, ni moins bien, mais dans le mouvement, aussi doit-on réinterroger sans cesse cette relation éducative.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro.

Maryse Chevalier

Présidente du Directoire
& Directrice Générale de la Fondation

histoires vraies

La revue **histoires vraies** paraît depuis 1970. Chaque trimestre, **12 000 exemplaires** sont adressés à nos abonnés.

Périodique trimestriel gratuit envoyé à toute personne qui en fait la demande

Fondation AJD Maurice Gounon

Siège social : 3 montée du Petit Versailles
69300 Caluire-et-Cuire
tél. 04 78 08 23 83 - siège@fondation-ajd.com
CCP : campagne AJD Lyon 42 82 36 X

Dépôt légal : Septembre 2023
Directrice de la publication : Maryse Chevalier
Rédaction et coordination :
Pierre-Emmanuel Robert
CPP 57762 - ISSN 0152 0775
Photos : AJD, DR
Réalisation : Crayon Bleu
Imprimerie : Imprimerie Chirat
Tirage : 12 000 exemplaires

Imprimeur certifié "Imprim vert", les papiers utilisés viennent de forêts gérées durablement, et les encres utilisées sont des encres végétales.



10-31-1895



Lettre à Mathilde

Régulièrement, nous aimons partager avec vous, nos lecteurs fidèles, les lettres que vous nous avez écrites. Ces lettres de félicitation et d'encouragement nous donnent bien souvent du baume au cœur et nous encouragent, encore plus, à poursuivre notre action en faveur des personnes les plus démunies.

Récemment, nous avons été contactés par Claire B. qui nous a raconté une anecdote lui étant revenue en mémoire lors de la naissance de sa deuxième fille, Mathilde en 1996.

Ayant déjà à peu près tout ce dont ils avaient besoin après la naissance de leur premier enfant, Claire a fait savoir à ses proches qu'elle ne ferait pas de liste de naissance pour l'arrivée de Mathilde et qu'elle préférerait plutôt qu'ils fassent un don à une association : les Amis du Jeudi Dimanche.

Le Père Gounon, ayant eu vent de cette initiative, a décidé de remercier par écrit, non pas les parents... mais la petite à naître ! Claire a récemment retrouvé cette lettre et a décidé de nous l'envoyer pour mémoire. La voici :



Lundi 4 novembre 1996

Je n'ai jamais encore adressé de remerciements à une personne aussi jeune que toi. Et de ton côté je suppose que tu n'as encore reçu de lettre écrite par une personne aussi vieille que moi. Figure-toi qu'entre nous deux il y a à peu près... 82 ans de différence. Et ton âge te dispense de toute réponse. Alors ce que je veux te dire tout doucement, personne n'entendra rien et toi, tu feras semblant de dormir, c'est que tu as une drôle de chance d'avoir des parents qui, en te voyant arriver, ont immédiatement associé à leur Mathilde, les très nombreux enfants qui n'ont pas le bonheur sans prix qui est le tien : une maman et un papa.

C'est tout ce que je voulais te dire, j'espère ne t'avoir pas réveillée. Quand tu ouvriras les yeux, j'aimerais bien que tu essaies de faire un petit sourire (tu verras, c'est assez facile quand on a pris le coup) mais un sourire spécial de ma part à tes parents.

De ma part, ça veut dire, au nom de milliers de jeunes filles et garçons, petits et grands (on appelle ça « les AJD ») qui n'ont pratiquement personne dans ce monde où tu viens d'atterrir = tes parents les ont recommandés à tous ceux qui se sont réjouis de ta naissance.

C'est une rudement bonne idée, et si plus tard tu les imites, ça promet !

Bienvenue, au milieu de nous tous, Mathilde !

P. M. Gounon

Claire B. nous écrit : « *Ce petit moment de bonheur a éclairé ma soirée. Et je porterai pour longtemps, ces paroles qui réchauffent le cœur* ».

Merci infiniment à vous Claire de nous avoir envoyé ce morceau d'histoire AJD qui sans vous aurait été oublié. Le père Gounon avait une plume alerte et joyeuse même lorsque les temps étaient difficiles, aussi sommes-nous très heureux de retrouver des témoignages de personnes qui l'ont côtoyé et qui ont des messages ou pages d'histoire à partager avec nous.



AJD Vacances, un été réussi

Comme les années précédentes, cet été AJD Vacances a organisé, trois séjours collectifs accompagnés, d'une semaine, regroupant chacun une dizaine de familles.

Les séjours familiaux d'AJD Vacances : une semaine de déconnexion

Nous avons aussi poursuivi notre collaboration avec une des antennes des Restos du Cœur (Lyon Croix-Rousse et Caluire) avec la présence durant une semaine d'une bénévole qui avait orienté des personnes seules et des familles.



Cette proposition a connu un franc succès et a permis à des familles qui n'en ont pu ou pas l'occasion, de vivre un temps de vacances ensemble. Elles ont quitté l'agitation et les contraintes de la vie quotidienne, pour s'installer dans un écrin de verdure à Bourg-Argental (Loire) aux portes du parc du Pilat.

Pour mener à bien ce projet, travailleurs sociaux, bénévoles et salariés du service Vacances se sont mobilisés tout au long de l'année.

Le but de ces séjours était de se ressourcer, faire des rencontres, partager des moments privilégiés en famille et pratiquer des activités enrichissantes, ...

Deux ou trois accompagnateurs ont été présents sur le site, ont partagé la vie des séjours, ont soutenu les parents à certains moments tout en étant garants du bon fonctionnement.

Les vacances ont été rythmées par une variété d'activités, dont la visite du safari de Peaugres, de la caserne des pompiers, d'un parcours aérien dans des filets, d'une soirée loto...

Certaines ont d'ailleurs permis aux familles de reconnecter avec la nature environnante et de renforcer les liens intra-familiaux : balade, tableau végétal, atelier bien-être, dessine ta carte postale, boîte éducative, etc.

Ces vacances en camping ont apporté joie, partage, détente et connexion à une centaine de personnes issues de la région lyonnaise. Elles leur ont offert des souvenirs inoubliables qui laisseront probablement une empreinte indélébile dans les cœurs des participants.

Jocelyne REVOLLET

CE SONT LES FAMILLES QUI EN PARLENT LE MIEUX !

« Merci pour cette semaine merveilleuse. On a passé de très bons moments en famille. **Imane**

Merci pour tout, pour votre aide qui m'a permis de profiter de mes enfants tranquillement. Grâce aux AJD, j'ai pu partir en vacances et avoir l'impression de faire comme les autres. **Ani**

Pour nos premières vacances en famille, merci beaucoup pour tout. Nous avons passé un bon moment et cela été une vraie joie de découvrir les vacances en famille. **Stéphanie**

L'été 2023, un moment de bonheur, de partage, de rire et de découvertes, ce fut un réel bonheur. Merci pour ces souvenirs. **Clarisse**



Les séjours pour enfants et adolescents : des vacances avec un grand V !

Depuis un mois de nombreux jeunes bouclent leurs valises pour partir en vacances en France, à l'étranger, en famille, avec des copains ou bien en colos.

Cet été, AJD Vacances a organisé 13 séjours thématiques pour enfants/adolescents et tous sont situés en région Auvergne-Rhône Alpes.

En 2023, c'est de nouveau reparti pour les colos apprenantes, initiées il y a quatre ans par le gouvernement. Les 9 séjours qui étaient éligibles ont été labélisés, ce qui a permis à des familles de bénéficier d'une aide financière qui a largement contribué à leur accès aux vacances.

C'est aussi l'occasion de rendre plus visible la dimension éducative des centres de vacances, de valoriser le rôle pédagogique des animateurs et de souligner les divers apprentissages effectués par le biais du loisir : vie quotidienne, expérimentation collective, activités, etc.

Au menu, bivouac, visite de ferme, cani-rando, hip-hop, accrobranche, rallye photos, construction de cabanes, de fusée à eau, ...

Une semaine pour explorer de nouveaux horizons ou des territoires de proximité, ruraux, montagnards, pour s'initier à de nouvelles activités, développer des compétences insoupçonnées, faire de belles découvertes, favoriser le vivre ensemble et se déconnecter d'un quotidien surconnecté.

Vivre des moments inoubliables et emmagasiner de beaux souvenirs sont les maîtres mots d'AJD Vacances.

Accès aux vacances pour tous

Justice sociale

Droit fondamental

Vivre ensemble

Autonomie

Choix

Accompagnement

Nouveautés

Champ des possibles

Entraide

Sérénité

Acrostiche réalisé par Mathieu Fouillet (2022)





L' « Emergence » d'un nouvel établissement

Avant la Loi Taquet, les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), voyant les structures d'accueil en sureffectif quasiment toute l'année et étant eux aussi débordés par les demandes, devaient recourir, trop souvent, à l'hôtel pour héberger des mineurs. Ces jeunes, bénéficiaient d'un suivi par des éducateurs mais force était de constater que l'accompagnement n'était pas à la hauteur des besoins pour sécuriser le parcours de chacun. A l'échelle nationale, cela représentait près de 500 000 mineurs suivis depuis l'hôtel. Beaucoup trop.

La loi promulguée par Adrien Taquet, Secrétaire d'état en charge de l'enfance, en 2021, a ordonné de stopper tout nouveau placement de mineurs à l'hôtel et de réorienter ceux qui l'étaient déjà dans des établissements spécialisés en protection de l'enfance, encadrée par des professionnels : dont les établissements de la Fondation AJD.

Depuis deux ans, les services de l'ASE ainsi que les associations et professionnels ont travaillé pour qu'aujourd'hui, plus aucun mineur ne soit placé à l'hôtel.

Maintenant que cette première étape a été réalisée, il a fallu passer à l'étape suivante : trouver un hébergement digne pour les jeunes majeurs de 18 à 21 ans qui bénéficient d'une prolongation dans leur accompagnement afin qu'ils puissent pleinement prendre leur autonomie (un logement, un revenu, un métier/ une formation, etc.).

Avec cet objectif en tête, la Métropole de Lyon a lancé, en janvier 2023, un appel à projets pour l'hébergement et l'accompagnement de 1 000 jeunes majeurs.

Forte de son expérience, la Fondation AJD, qui héberge et accompagne chaque année, depuis plus de 30 ans, près de 80 jeunes majeurs, a répondu « présente ! ». Et sa réponse a été sélectionnée par la Métropole, aux côtés de plusieurs autres associations de protection de l'enfance Lyonnaise. Les prochaines semaines verront donc l'ouverture de notre nouvel établissement : Emergence Jeune Majeur.

Emergence, c'est quoi exactement ?

Emergence accueillera 35 filles et garçons de 18 à 21 ans, titulaires d'un contrat Jeunes Majeurs et désirant un soutien éducatif afin de leur

permettre de poursuivre et consolider leur projet d'autonomie et d'insertion sociale.

Ces jeunes seront hébergés dans des appartements localisés dans la métropole de Lyon. Les modalités d'hébergement seront proposées en logements individuels ou partagés, en limitant la cohabitation à 2/3 jeunes par appartement.

L'accompagnement du jeune est temporaire et fixé au préalable par le responsable de l'Aide Sociale à l'Enfance. Le contrat peut être renouvelé plusieurs fois, et ce jusqu'aux 21 ans du jeune.

Les quatre grandes missions d'Emergence :

1. Assurer la continuité du parcours du jeune.
2. Fournir un hébergement digne
3. Accompagner le jeune vers l'autonomie et l'indépendance
4. Favoriser son intégration dans la société

La continuité de parcours :

Les jeunes majeurs accueillis ont pour la plupart une expérience avec l'adulte qui est marquée par un sentiment d'abandon, de perte de confiance. Ces ruptures se manifestent par des échecs scolaires, professionnels, des troubles du comportement et de la conduite.

L'accompagnement s'inscrit souvent à la suite d'un parcours de placement en institution et Emergence Jeune Majeur, doit assurer la continuité de cet accompagnement. Pour ce faire, il s'agit d'apprendre à connaître le jeune,

son parcours, ses problématiques pour être le plus efficace et le plus humain possible.

L'hébergement

Le service met à leur disposition un cadre accueillant et rassurant ainsi que des moyens matériels leur permettant d'acquérir progressivement leur autonomie sociale et financière.

L'accompagnement éducatif apporte un soutien dans la gestion des actes de la vie quotidienne : entretien du studio, gestion budgétaire et administrative, apprentissage de l'autonomie alimentaire (cuisine, achats, hygiène, etc).

L'accompagnement vers l'autonomie et l'indépendance

L'accompagnement est réalisé que les jeunes deviennent acteurs de leur projet, qu'ils deviennent des adultes responsables, faisant leurs propres choix, les assumant. C'est pourquoi un service spécifique est nécessaire dans le sens où il faut être vigilant à ne pas considérer ces jeunes comme des mineurs en difficulté mais bien comme des adultes « en devenir » et de les confronter au principe de réalité qui les met face à leurs responsabilités.

Les actions menées par les professionnels aux compétences plurielles (psychologue, assistant social, éducateurs, animateurs) s'orientent vers des actions d'expérimentation et de prévention : apprendre à régler régulièrement son loyer pour prévenir du risque d'expulsion, apprendre à gérer ses revenus pour prévenir des risques d'interdit bancaire, apprendre à se maintenir dans son travail pour prévenir des risques de précarisation, apprendre à prendre soin de soi, vivre au quotidien sans dépendre des autres ou d'un service d'aide.



Apprendre nécessite de comprendre et d'expérimenter. Aussi, le projet de service devra intégrer les différentes étapes nécessaires à l'autonomie des jeunes et prendre en compte la capacité d'agir de chacun (l'objectif est de mettre le jeune en situation d'indépendance vis-à-vis de l'accompagnant.)

La régularité du suivi, l'écoute et aussi la bienveillance des professionnels ainsi que le maillage éducatif aident à repérer dans le temps les situations de répétitions négatives et d'interroger le jeune majeur pour l'inviter à se positionner différemment. Cet étayage permet d'éviter que la fragilité du jeune majeur ne resurgisse à la moindre difficulté.

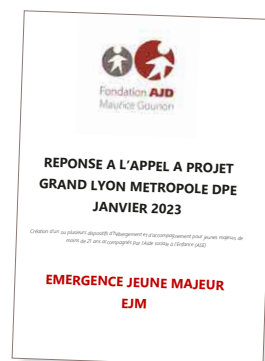
L'insertion socioprofessionnelle

Ce dispositif permet de tisser des liens et d'être dans un suivi de proximité qui prend en compte les préoccupations d'un jeune à une période charnière de sa vie par le passage de la minorité à la majorité avec les responsabilités qui en découlent. C'est l'entrée dans la vie d'adulte, attendue et redoutée aussi parfois, dans un contexte socio-économique difficile et dans un isolement familial parfois lourd. Certains jeunes ont construit un petit réseau amical qui s'avère être un soutien.

L'insertion professionnelle est un objectif important car elle sous-tend l'insertion sociale. Cependant, l'accès à l'emploi reste difficile surtout pour les jeunes sans qualification. Tout en respectant leurs choix, l'équipe essaie de les guider vers des métiers ouvrant le plus de perspectives et d'opportunités de formation.

Dans cette perspective, l'embauche d'un Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP) est prévue dans l'équipe pluridisciplinaire d'accompagnement afin de promouvoir des actions en faveur de la formation et de l'emploi des jeunes.

La Fondation AJD est fière de porter ce projet aux côtés de la Métropole de Lyon et des autres associations Lyonnaises. Bravo aux équipes qui travaillent en ce moment-même pour relever ce nouveau défi et permettre l'ouverture imminente d'Emergence. Merci également aux équipes de la Métropole de Lyon pour leur confiance !



La prévention spécialisée, mobilisée tout l'été

« Mieux vaut prévenir que guérir ! » : ce vieux dicton est bien connu à la Fondation AJD. Depuis de nombreuses années, le service de "Prévention Spécialisée" de la Fondation est mandaté par la Métropole de Lyon, le Département du Rhône et plus récemment par la Préfecture, pour intervenir dans les quartiers sensibles dits « QPV » (Quartiers Prioritaires de la Ville).

Comme son nom l'indique, l'objectif principal du service est de « prévenir ». M. Salem, notre directeur du Service de Prévention Spécialisée AJD insiste toujours : « *Si nous arrivons pour éteindre les feux, c'est qu'il est déjà trop tard* ». Une phrase on ne peut plus d'actualité au moment des émeutes récentes en France.

Concrètement, les intervenants sont des éducateurs ou médiateurs, ils travaillent souvent en binôme pour aller à la rencontre des jeunes sur l'espace public, en pieds d'immeubles, parcs, terrains de foot, etc. Ils prennent le temps de rencontrer les jeunes et de créer progressivement du lien avec eux. Les adolescents de 12 à 16 ans sont une cible prioritaire aujourd'hui. Ce mode d'intervention est spécifique à la prévention " dite spécialisée " car elle intervient selon des modes bien éprouvés dans le cadre d'une mission de « aller-vers ». Le service doit s'implanter au cœur des quartiers, être au plus près des problématiques et instaurer une véritable relation de confiance avec les jeunes et les familles, afin d'apporter des réponses à leurs préoccupations et de bâtir avec eux des actions concrètes et projets adaptés.

L'action éducative a pour finalité de lutter contre toutes les formes d'inadaptation sociale et d'accompagner les jeunes principalement âgés de 12 à 21 ans vers les dispositifs de droit commun.

AJD Cycles... pour redonner vie à votre vieux biclou !

Le Service de Prévention Spécialisée dispose d'un outil important pour mener à bien ses missions : l'atelier AJD Cycles.

Situé à Caluire, il permet la mise en place de chantiers éducatifs autour de la réparation de vélos d'occasion, tout au long de l'année, destiné aux jeunes de plus de 16 ans. Les jeunes orientés vers ce dispositif peuvent alors bénéficier d'une à deux semaines de chantier, afin d'atteindre une multitude d'objectifs définis en amont. Ces jeunes ont un double accompagnement, éducatif et technique au sein de l'atelier.

Outre cet accueil sur site, l'atelier AJD Cycles peut aussi se déplacer ! Durant le mois de juillet, en partenariat avec les acteurs du territoire

(bailleurs sociaux, villes, Etat), l'atelier AJD Cycle s'est déployé à trois reprises. Les villes de Brignais (Quartier de la Compassion), Grigny (quartier du Vallon) et Vernaison (Quartier du Perronet) ont accueilli l'atelier en pied d'immeuble, les éducateurs techniques et les jeunes en chantier. Lors de ces interventions financées par nos partenaires, l'atelier dispense des diagnostics cycle, ainsi que des petites réparations gratuites pour les vélos des habitants.



Outre l'intérêt pour les jeunes travaillant en chantier, ces actions de proximité ont divers objectifs. Tout d'abord cette présence anime le quartier dans une volonté de développement social local. La présence de l'atelier attire les jeunes et moins jeunes pour partager un moment ensemble. De ces échanges avec tous découle une action de sensibilisation sur les conduites à risque en deux roues. En effet, nous pouvons observer des comportements dangereux des jeunes lorsqu'ils sont sur leur vélos, au sein de leur quartier. Cette sensibilisation est aussi en lien avec la pratique du scooter et du "deux roues" en général.

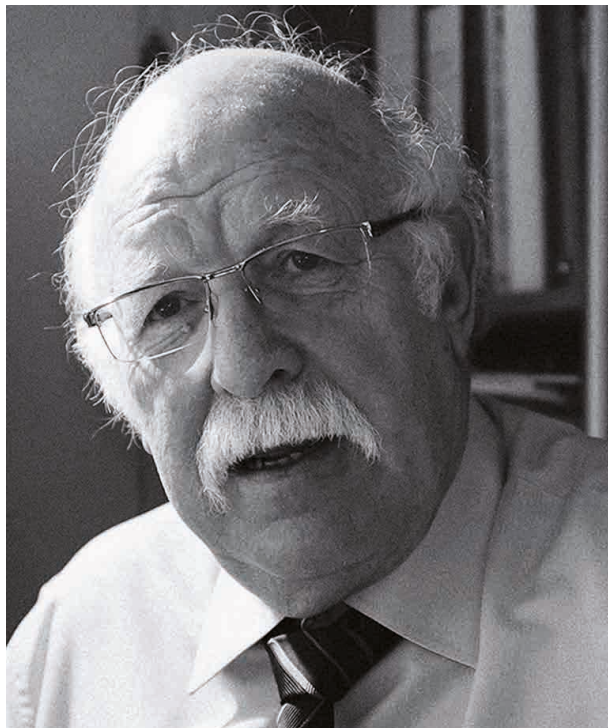
Enfin cette action a une visée écoresponsable en redonnant vie à des équipements oubliés dans les caves. De nombreux vélos dorment dans des caves ou garages parce qu'ils n'ont qu'un léger dysfonctionnement. La venue de l'atelier mobile permet aux habitants de se rappeler qu'ils ont un ou plusieurs vélos. Les encadrants et les jeunes en chantier redonnent vie à ces équipements !

Sur l'ensemble de ces trois interventions, l'atelier AJD Cycle a révisé, réparé ou recyclé une cinquantaine de vélos.

80 ans des AJD, un invité très spécial !

Comme vous le savez déjà, les AJD fêtent 80 ans d'actions cette année. 80 ans, ce n'est qu'un chiffre, mais c'est l'occasion de prendre un instant pour revenir sur son histoire, celle de ses fondateurs et sur ce qui fait que nous en sommes là aujourd'hui, avec un vrai « Esprit AJD » (cf. revue *Histoires Vraies* n° 63).

C'est aussi un très bon « prétexte » pour se réunir fin septembre, tous ensemble, salariés, partenaires, bénévoles, mécènes et amis pour une journée de fête mais aussi pour regarder vers l'avenir.



Regarder vers l'avenir, c'est aussi réfléchir à nos métiers et à leur évolution rapide. Oui, nos contraintes ne sont plus les mêmes. Oui, les personnes que nous accompagnons ont des problématiques nouvelles. Oui, il est de plus en plus difficile de trouver des personnes engagées pour les aider. Le monde et ses habitants changent et les AJD doivent s'adapter en fonction. Trouver de nouvelles réponses, de nouveaux outils.

Pour nous aider à mettre tout cela en perspective, un invité très spécial nous fera l'honneur d'être le grand témoin de cette journée : Jean-Pierre Rosenczveig.

Jean-Pierre Rosenczveig, né en novembre 1947, est une figure importante dans le domaine des droits de l'enfance et du travail social en France et à l'international.

Juge des enfants pendant 7 ans à Versailles à la fin des années 70, il devient, en 1984, conseiller technique auprès de Georgina Dufoix, secrétaire d'état chargée de la Famille. En parallèle, il crée et dirige l'institut de l'enfance et de la famille.

En 1992, il est nommé président du tribunal des enfants de Bobigny, le plus grand tribunal pour mineurs de France.

Reconnu comme grand expert du droit pénal des mineurs, il est souvent sollicité par les gouvernements pour ses conseils ; notamment par le ministre de la Famille sous Jacques Chirac, Philippe Bas, où il est membre du comité pilotage de la loi de 2007 après avoir lancé l'Appel pour une réforme de la protection de l'enfance.

Entre 1991 et 1997, il sera aussi Président de la commission « déontologie des travailleurs sociaux » et membre du conseil supérieur du travail social.

Au cours de sa carrière de magistrat, Jean-Pierre Rosenczveig s'est beaucoup investi en tant que professeur à la faculté de Paris V, puis Paris X, ainsi que dans la vie associative. Il a été, entre autres, président du Bureau International des Droits de l'Enfance (BIDE), expert à l'UNICEF et il est le fondateur du COGRADE, (Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfance, auquel participe la fondation AJD).

Jean-Pierre Rosenczveig a pris sa retraite en juin 2014, mais il continue à s'investir auprès des associations et à partager son savoir dans différents médias, notamment sur son blog du Monde avec près de 800 billets.

Jean-Pierre Rosenczveig est aujourd'hui membre du Bureau du Conseil national de la protection de l'enfance (depuis 2012), Président d'ESPOIR avec une 500 ETP et une trentaine de services en région parisienne et Co-Président de la commission Enfance, Familles Jeunesses de l'UNIOPSS.



Nous sommes ravis de pouvoir entendre le témoignage d'un expert dans le domaine et ne manquerons pas de revenir vers vous, dès la prochaine revue, avec le bilan de nos réflexions et une

rétrospective de la journée de célébration de nos 80 ans.

Brocante Solidaire, 40 ans déjà...

Un beau jour de février 1983, le père Gounon organisait une réunion avec une douzaine de personnes qu'il ne connaissait pas. Ils avaient tous répondu à son appel dans la revue *Histoires Vraies d'hiver 82*, celui de réunir une équipe de bénévoles dévoués pour l'aider à organiser une petite vente pour transformer les dons en nature qu'il recevait en fonds qu'il pourrait reverser à l'association. Réticent au départ, le Père Gounon finit par se laisser emporter par l'enthousiasme de ses interlocuteurs qui lui ont assuré qu'ils pourraient organiser, rapidement, une brocante, complètement gérée par eux, bénévolement. C'est ainsi qu'est née, six mois plus tard, en novembre 1983 la brocante de l'Abécédaire, forte de 20 stands, dans le sous-sol de la paroisse Saint-Michel dans le 7^{ème} arrondissement de Lyon. La brocante de l'Abécédaire, celle où « tout s'y trouve, de A à Z » !



Aujourd'hui, après 40 ans, on l'appelle « Brocante Solidaire des AJD » pour marquer son appartenance à la cause des plus démunis. Elle a déménagé, de nombreuses fois, pour finir rue Saint-Simon, à la place d'un ancien établissement d'insertion de la Fondation (« La Soupape », entreprise d'insertion de réparation de voitures).

Mais l'essentiel est là : elle existe encore et elle est devenue un événement incontournable pour beaucoup à Lyon (et plus loin encore) !

Notre prochaine Brocante aura lieu les 25 et 26 novembre 2023 et nous fêterons volontiers avec vous 40 ans de rencontres et de ventes réussies. La Fondation AJD souhaite remercier spécialement tous les bénévoles, anciens et nouveaux, qui ont su adapter et faire vivre cette belle brocante au fil des années.



Hommages

Alors que nous écrivons ces lignes, nous avons reçu la triste nouvelle du décès de deux bénévoles qui ont participé à la création de la Brocante :

Maïté Descharrières, qui a été une des chevilles ouvrières de la brocante de la Fondation. Avec Yves, son défunt mari, Maïté a participé à la création de cette brocante depuis le début en 1983. Nous saluons leur engagement indéfectibles.

Marc Dubost, ami du père Gounon, était notre bénévole le plus ancien puisqu'il faisait lui aussi, partie des fondateurs de la brocante, au même

titre qu'Yves et Maïté Descharrières. Nous étions admiratifs car, à 97 ans, il venait encore bricoler à l'atelier, son fief depuis toujours où il réparait les objets donnés à la Brocante.

Maïté et Marc, très engagés auprès de Maurice Gounon ont permis avec toute l'équipe qui s'est renouvelée au fil du temps, de faire exister cette belle œuvre qu'est la brocante solidaire, nous ne les remercierons jamais assez.

Paix est leur âme.

Pour la Fondation, le directoire

Je fais un don à la Fondation AJD

Je choisis une cause juste et solidaire

→ VOUS ÊTES ASSUJETTI À L'IMPÔT SUR LE REVENU (IR)

Les dons à la Fondation AJD ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 75% des versements effectués, dans la limite de 1000 € en 2023.

Pour la part des dons comprise entre 1000 € et 20% de votre revenu imposable, la réduction est de 66%, et vous pouvez reporter l'excédent sur les 5 années suivantes.

→ VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE ASSUJETTEE A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (IS)

Dans le cadre du mécénat d'entreprises vous pouvez déduire de votre impôt 60% du montant de votre don, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxe.

→ VOUS ÊTES CONCERNÉ PAR L'IFI

Aujourd'hui selon la loi TEPA, les dons effectués au profit de la Fondation AJD (reconnue d'utilité publique) offrent les mêmes avantages fiscaux que l'ex ISF.

Vous donnez à la Fondation AJD et vous déduisez 75% du montant de votre don de votre Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) dans la limite maximale de 50 000 € (soit un don de 66 667 €).

À SAVOIR !

Les particuliers et les entreprises, peuvent faire un don en numéraire, nature (œuvres d'art, immeubles, meubles, objets...), valeurs mobilières, prestation de service.

Exceptionnellement votre don pourra être utilisé par la Fondation AJD pour soutenir une autre association Lyonnaise ayant le même objet.



Donner à la Fondation AJD, C'EST CHOISIR DES PROJETS !

Exemple : En 2022 vos dons nous ont permis d'augmenter le nombre d'enfants et familles accueillis en séjour pendant les vacances, cela malgré la flambée des prix. Ils ont permis aussi le développement de nos ateliers d'insertion, dont la véloterie.

La Fondation agit au cœur des problématiques sociales pour offrir un avenir meilleur aux enfants et personnes fragilisées par les accidents de la vie. Elle s'engage à respecter les règles légales strictes pour assurer une gestion désintéressée et transparente.

Pour faire votre don, utilisez le bulletin porte-adresse joint à cet envoi

BULLETIN DE SOLIDARITÉ

Je souhaite soutenir les actions de la Fondation AJD Maurice Gounon :

Je souhaite faire un don mensuel (Merci de joindre votre RIB à l'envoi afin que nous puissions programmer le prélèvement)

Je fais un don ponctuel : 50 € 75 € 100 € 400 € _____ €

Après réduction d'impôt : 12,50 € 18,75 € 25 € 100 €

Nom et Prénom Signature

Adresse Code postal Ville

Email @ Téléphone

Coupon et chèque à renvoyer à : **Fondation AJD Maurice Gounon • 3 montée du Petit Versailles • 69300 Caluire-et-Cuire**

Chèque à l'ordre de Fondation AJD

Tél. 04 78 08 23 83 - email : voir formulaire de contact sur www.fondation-ajd.com

Vous pouvez aussi vous rendre sur notre site www.fondation-ajd.com et cliquer sur **FAIRE UN DON** ou flashez le QR code

Politique de protection des données personnelles :

Comme suite à la nouvelle réglementation RGPD applicable le 25 mai 2018, La Fondation AJD s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données personnelles (nom et coordonnées) soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et aux exigences de la CNIL. Notre (DPO) délégué à la Protection des Données, a été nommé.

Les données personnelles recueillies sur le "formulaire don" du site internet de la Fondation et dans le "bulletin solidarité" d'Histoires Vraies, sont strictement limitées à l'envoi de la revue et au traitement des dons et reçus fiscaux. Les données personnelles font l'objet d'un protocole de traitement sécurisé et sont confidentielles. Elles sont conservées pour la durée nécessaire aux abonnements à la revue HV et au traitement des dons.

Chaque formulaire limite la collecte des données personnelles au strict nécessaire. La Fondation s'engage à ne pas divulguer ces données à des partenaires commerciaux et à assurer leur protection conformément à la Loi Informatique et Liberté.

Si vous souhaitez exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, veuillez adresser un courrier au DPO de la Fondation AJD, 3 Montée du Petit Versailles, 69300 Caluire, ou prendre contact par téléphone : 04 78 08 23 83



Bulletin HV65-09-2023





RETROUVONS-NOUS POUR NOTRE BROCANTE D'AUTOMNE QUI FÊTERA SES 40 ANS !

Nous comptons sur votre présence, chers amis, pour un week-end toujours joyeux et festif dont le bénéfice des ventes est destiné à financer les actions AJD en faveur des personnes les plus vulnérables. Votre présence, votre générosité et la bienveillance de chaque bénévole, nous réjouissent chaque année.

Cette Brocante des AJD est orchestrée par la Fondation et les bénévoles qui s'appuient sur l'indispensable soutien des salariés en insertion professionnelle de nos ateliers logistiques, bois et cuisine.



Fondation **AJD**
Maurice Gounon



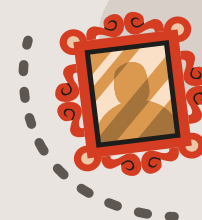
Brocante Solidaire

Samedi et dimanche
25-26 NOVEMBRE 2023

SAMEDI de 9 H à 18 H
DIMANCHE de 10 H à 18 H

13 rue Saint Simon - Lyon 9^{ème} - Vaise

ENTRÉE GRATUITE



Espace couvert et chauffé



Accès aux Personnes à Mobilité Réduite



Bar - Restaurant



M D

BUS

C2

C6

C11

C14

C20



+ d'infos
Flashez moi !

